



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2019-62**

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille dix-neuf,
Le 20 décembre à 18 heures 30,

Date de convocation : 13/12/2019

Date d'affichage : 16/12/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Sophie MEURDESOLF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA
Dominique NAVET, Bernard MOUSSAY, Béatrice BOULY, Catherine
VANDEKERKHOVE, Bernard GRARE, Valérie DRANSART, Guy PETIT.

11/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET),
Michel QUANDALLE (pouvoir à Bernard MOUSSAY),
David NOEL (pouvoir à Fabienne PRIMA),
Jean-Pierre FLOUR (pouvoir à Jean DIDIER),
Michèle CAFFIER (pouvoir à Béatrice BOULY),
Alain FIX (pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE),
Michèle AUGÉ (pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT)
Michel CLABAUT (pouvoir à Guy PETIT).

8/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

26 DEC. 2019



**AVENANT N° 1 MARCHÉ MAÎTRISE D'OEUVRE
CREATION MAISON DES SERVICES
ENTREPRISE PARAL'AX ARCHITECTURE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modifications et des demandes du Maître d'ouvrage au programme initialement défini. L'enveloppe budgétaire de 750 000€ HT a été arrêté à un montant total de 912 987,52€ HT.

En conséquence, le montant HT total de la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre s'élève à 73 032,14€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

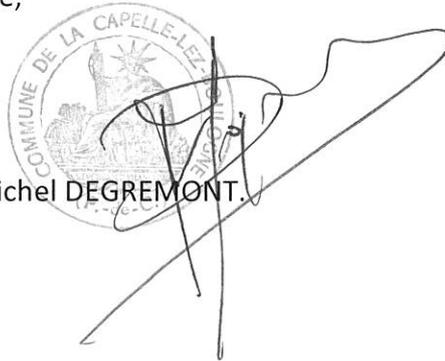
Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 de la mission maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la Maison des Services.

Le Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-les-Boulogne,
Le 20 décembre 2019

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.



DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

26 DEC. 2019

